

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 05
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le samedi 10 février à 16h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 5 février 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Marc PARISET

ABSENTS : Edouard BOS ; Patrick HUSTACHE ; Michel JORCIN

POUVOIRS : Michel JORCIN à Stéphane GIRARD

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : adhésions et participations de la Commune

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les demandes d'adhésion et participations reçues, et rappelle pour mémoire le montant inscrit au budget primitif 2017 était de 1 000,00 € (pas encore d'inscription au BP2018).

Association	Montant
Association nationale des élus de montagne	63,85 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité ~~OU PAS~~ décide D'ADHÉRER ~~OU PAS~~ à l'Association nationale des élus de montagne, et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

